

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11 juin 2014 à 14 heures

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille quatorze, le onze juin à 14 heures, les Membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde, sous la présidence de Monsieur Alain MAROIS, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers, Maire de St Denis de Pile.

Date de la convocation : 04/06/2014

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC Isle Double Landais				Monsieur COURSEAUX	X	Monsieur BASTIDE	
Monsieur LACHAIZE	Ex	Monsieur MONTAUD	X	Madame LARRIEU	X	Monsieur MERCADIER	
Monsieur AUTIER	X	Monsieur BAGUET		Monsieur PILARD	X	Monsieur TABONE	
CDC du Pays de St Aulaye				CDC du Grand Saint Emilionnais			
Monsieur DELAVIE	X	Monsieur SEBART		Monsieur LAURET	Ex	Monsieur GALINEAU	
Monsieur GENDREAU	Ex	Monsieur BERNARD		Monsieur VALLADE	X	Monsieur CANUEL	
CDC du Canton de Fronsac				Monsieur BROUDICHOUX	X	Monsieur EMAUZY	
Monsieur BEC	X	Monsieur MARIEN		Monsieur MARTINERIE	X	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur COMBILLET	X	Madame EYHERAMONNO		CDC du Sud Libournais			
Madame REGIS	X	Madame AMOUROUX		Monsieur ROBIN	X	Madame LEMOINE	
Monsieur GRELAUD	X	Monsieur GALAND		Madame RIBES	X	Monsieur MALVILLE P.	
Monsieur BESSON	X	Madame PEYREFITTE		Madame SAGE	X	Monsieur MALVILLE F.	
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur DAVID	X	Monsieur GUILHEM	
Monsieur MAROIS	X	Monsieur MARTINEZ		CDC du Canton de Saint Savin			
Monsieur BERTHOME	X	Monsieur RIMBAUD		Monsieur TROPHIME	Ex	Monsieur QUERION	
Monsieur ROUSSET	X	Madame ROUEDE		Monsieur BOULAN	Ex	Madame DUMAS	
Madame GANTCH	Ex	Madame KRIER		Monsieur HAPPERT	Ex	Monsieur BLAIN	X
Monsieur ABANADES	X	Monsieur AUDINET		Monsieur LIMOUZI	X	Monsieur SAINQUANTIN	X
Monsieur RESENDE	X	Monsieur MESPLEDE		Monsieur RENARD	X	Madame PICQ	
Monsieur GRELOT	X	Monsieur MARTY		Monsieur CLUZEAU	X	Madame MOLBERT	
Monsieur D'ANGLADE		Madame CONTE-JAUBERT		CDC du Canton de Blaye			
Monsieur FOULHOUX	X	Monsieur NADEAU		Monsieur DUEZ	X	Madame MERCHADOU	
Monsieur VACHER	X	Madame PEYRIDIEUX		Madame GOUTTE	X	Monsieur MOURLOT	
CDC du Cubzaguais				Madame PELISSON	X	Monsieur MATHA	
Monsieur GUINAUDIE	X	Madame RICHET		Monsieur LORIAUD	X	Monsieur LAE	
Madame MONSIGNÉ	X	Monsieur JEANNERET		Monsieur CARREAU	X	Monsieur CORONAS	
Monsieur RAYNAIS	X	Monsieur BRON					

Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde

8 route de la pinière 33910 Saint Denis de Pile • tél. : 05 57 55 39 79 / fax : 05 57 55 39 71 • www.smicval.fr

Toute correspondance doit être adressée au Président - Le Pôle Environnement du SMICVAL est certifié ISO 14001

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Canton de Bourg				CDC de l'Estuaire			
Monsieur GRANCHERE	Ex	Monsieur BAQUE		Monsieur GANDRE	X	Monsieur RIGAL	
Monsieur BLANC	Ex	Madame LUCET		Monsieur BAILAN		Monsieur HENRIONNET	
Monsieur ARRIVE	X	Monsieur POUCHARD		Monsieur LABRIEUX		Monsieur NOEL	
Monsieur DEVESA	Ex	Monsieur JOLY	X	Monsieur BERNARD		Madame VERIT	

Excusés ayant donné procuration :

Madame GANTCH, Vice-Présidente du SMICVAL et Déléguée de la Communauté d'Agglomération du Libournais à Monsieur MAROIS, Président du SMICVAL et Délégué de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Monsieur LAURET, Délégué de la communauté de communes du Grand St Emilionnais à Monsieur VALLADE, Délégué de la communauté de communes du Grand St Emilionnais

Monsieur HAPPERT, Délégué de la communauté de communes du canton de St Savin à Monsieur RENARD, Vice-Président du SMICVAL et Délégué de la communauté de communes du canton de St Savin

Monsieur GRANCHÈRE, Délégué de la communauté de communes du canton de Bourg à Monsieur ARRIVÉ, Délégué de la communauté de communes du canton de Bourg

Invités excusés :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,

Monsieur PLISSON, Député de la Gironde

Monsieur BOUDIE, Député de la Gironde

Monsieur DEGUILHEM, Député de la Dordogne

Madame HARDY, Conseillère Générale de la Gironde (canton de Libourne)

Monsieur FROUIN, Vice-Président du Conseil Général de la Gironde (canton de Fronsac)

Monsieur YERLES, Conseiller Général de la Gironde (canton de Lussac)

Monsieur BOIDÉ, Conseiller Général de la Dordogne (canton de Villefranche de Lonchat)

Monsieur LHEUREUX, Trésorier de Coutras

En ouverture de séance, sur les 52 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2014, 42 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.

Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20140611-20147-043-DE
Date de télétransmission : 19/06/2014
Date de réception préfecture : 19/06/2014

DELIBERATION N° 2014-043

Objet : Désignation de représentants auprès d'AMORCE

Rapporteur : Monsieur BERTHOME

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2014-019 en date du 28 mai 2014 portant élection du Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde,

Vu la délibération n° 2014-026 en date du 28 mai 2014 portant élection du 6^{ème} Vice-Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde (Monsieur Sylvain GUINAUDIE),

Considérant que l'Association AMORCE (Association des Collectivités Territoriales et des professionnels pour la gestion des déchets, des réseaux de chaleur et de froid, de l'énergie et de l'environnement), regroupe des communes, des intercommunalités, des Syndicats Mixtes, des régies, des SEM, des départements, des régions, qui sont compétents en matière de gestion des déchets ménagers, des réseaux de chaleur ou d'énergie.

Considérant que cette association a pour objectifs d'échanger les expériences des uns et des autres sur les problèmes techniques, économiques, juridiques ou fiscaux.

Considérant que son rôle est aussi d'élaborer et de présenter des propositions à l'Etat et aux diverses autorités et partenaires au niveau national et européen, afin d'améliorer les conditions d'une bonne gestion de l'énergie des déchets par les collectivités territoriales.

Considérant que le SMICVAL du Libournais Haute Gironde adhère à cette association depuis le 1^{er} Janvier 2006.

Il convient donc de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant auprès d'AMORCE.

Considérant les candidatures de Monsieur Alain MAROIS, Président du SMICVAL pour être représentant titulaire et de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Vice-Président en charge de l'évaluation des politiques publiques, du suivi du schéma stratégique et de l'innovation au SMICVAL, comme représentant suppléant.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des Membres présents (42 délégués présents, sur 52 délégués en exercice) et dont 4 procurations, le Conseil Syndical décide :

Article 1 :

De désigner Monsieur Alain MAROIS comme représentant titulaire afin de représenter le SMICVAL du Libournais Haute Gironde au sein de l'Association AMORCE pour une durée égale à ceux des mandats municipaux.

Article 2 :

De désigner Monsieur Sylvain GUINAUDIE comme représentant suppléant afin de représenter le SMICVAL du Libournais Haute Gironde au sein de l'Association AMORCE pour une durée égale à ceux des mandats municipaux.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article final :

Le Président et le Directeur seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

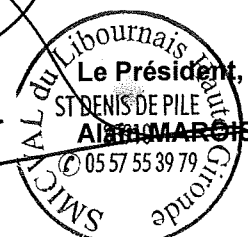
Accusé de réception en préfecture

033 253306647 20140611 JOURS MOIS DE JAN CI-DESSUS

FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS DE JAN CI-DESSUS

POUR COPIES CERTIFIEE CONFORME

Date FAIT A ST DENIS DE PILE le 19/06/2014



Accusé de réception en préfecture
033-253306617-20140611-20147-043-DE
Date de télétransmission : 19/06/2014
Date de réception préfecture : 19/06/2014